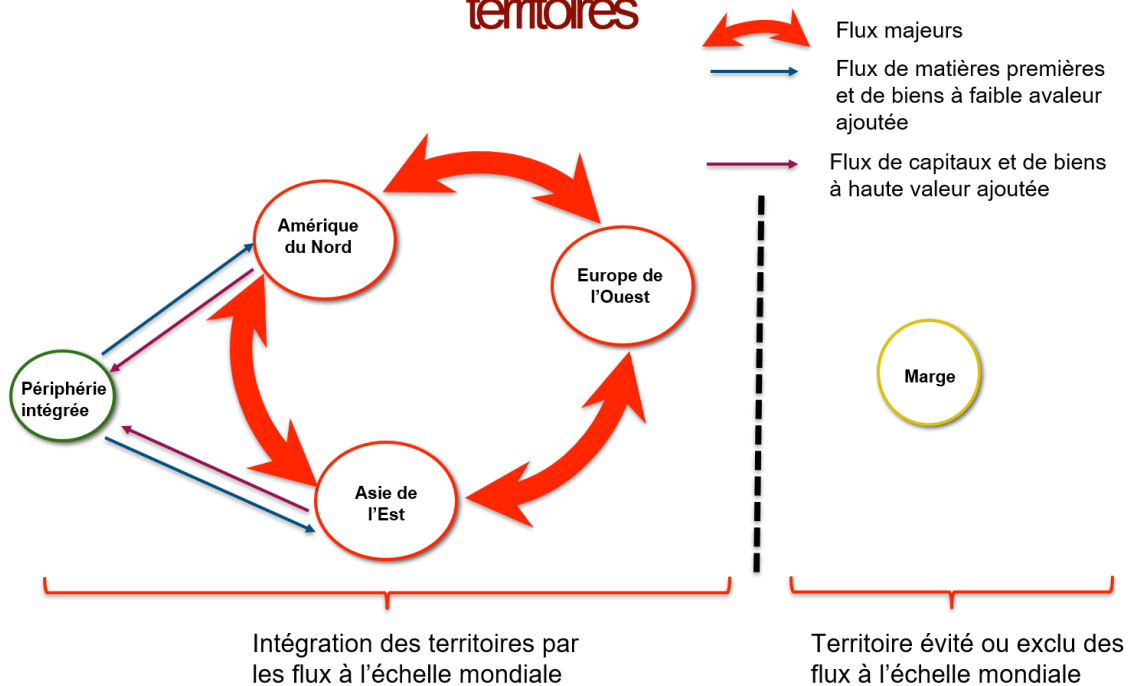


Thème 1 : Mers et Océans au cœur de la mondialisation

La **mondialisation** désigne la mise en relation des espaces par l'intensification et la diversification des flux (échange de marchandises, de capitaux, d'informations...) à l'échelle mondiale.

Schéma de la mondialisation et de l'inégale intégration des territoires



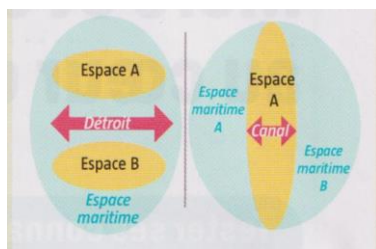
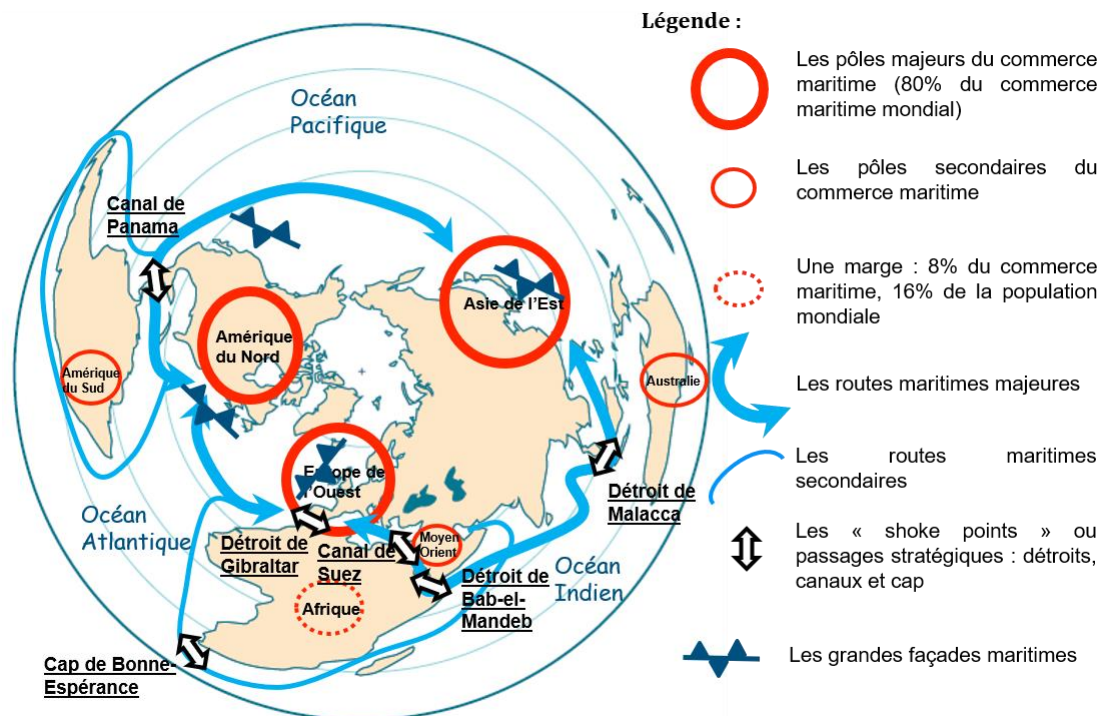
Problématique : Pourquoi les Mers et les Océans sont-ils des vecteurs essentiels de la mondialisation ?

I) Les Mers et les Océans : des espaces d'échanges et de circulation majeurs

A) La maritimisation de l'économie mondiale

La **maritimisation** de l'économie mondiale désigne l'accroissement des échanges maritimes dans le fonctionnement de celle-ci. Aujourd'hui, **90% du commerce mondial** s'effectue **par voie maritime**.

Thème 1 : Mers et Océans au cœur de la mondialisation



Les routes maritimes mondiales sont le reflet de l'inégale intégration des territoires dans la mondialisation : elles relient les grands pôles de production et de consommation constituées par l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Asie de l'Est.

B) Les facteurs de la maritimisation de l'économie mondiale

Ils sont au nombre de trois :

- La maritimisation de l'économie mondiale est le résultat de la **Nouvelle Division Internationale du Travail (NDIT)**. Les FTN (Firmes transnationales) ont segmenté et dispersé les opérations de production dans des lieux géographiquement éloignés afin de profiter des avantages comparatifs de chaque territoire (taille du marché, compétences disponibles, qualité des infrastructures, prix de la main d'œuvre...) et augmenter leur taux de profit. Il en résulte une multiplication des flux de pièces détachées entre les différents lieux de production et des flux de produits finis entre les lieux d'assemblage et les zones de consommation. (cf leçon sur espaces et acteurs de la production en 1^{ère}).
- Cette NDIT a été rendue possible par la **révolution des transports maritimes** qui permet d'interconnecter les différents espaces productifs à l'échelle mondiale. Cette dernière a, en effet, abaissé considérablement le prix du transport des marchandises, tout en offrant des garanties en

Thème 1 : Mers et Océans au cœur de la mondialisation

termes de régularité et de fiabilité, grâce à la **conteneurisation**, au **gigantisme des navires** et à **l'automatisation des opérations de chargement et déchargement dans les ports** (quelques heures contre plusieurs jours auparavant).

- La maritimisation de l'économie mondiale découle également de choix politiques et juridiques par les États : **généralisation du libre-échange** (abaissement des droits de douanes, abolition des restrictions aux importations) sous l'impulsion de l'**OMC** (Organisation mondiale du Commerce) ainsi que l'existence d'un **droit maritime international** établissant **la liberté de circulation sur les mers (Convention de Montego Bay en 1982)**.

C) Des flux maritimes intenses et variés

Aux flux de marchandises s'ajoutent d'autres flux maritimes :

- Les **flux d'information** qui empruntent les **réseaux de câbles sous-marins** (voir sujet d'étude)
- Des **flux touristiques** (croisières) qui étaient en expansion jusqu'à la pandémie de la CO-VID. Les croisières concernent une clientèle riche et avaient pour théâtre principalement la mer des Caraïbes et la mer Méditerranée.
- Des **flux illicites** que les États peinent à contrôler : **drogue, déchets toxiques...** Les mers sont aussi un moyen pour des **migrants** de contourner les fermetures des frontières des États occidentaux au **péril de leur vie** et pour le profit de trafiquants (plus de 3000 morts par an en Méditerranée entre 2014 et 2017).

II) Les mers et les océans : des ressources abondantes et convoitées

A) Les ressources halieutiques : la pêche

La **pêche** et l'**aquaculture** (élevage de poissons) assurent 10% de l'alimentation mondiale et font vivre plus de 59 millions de personnes. C'est en Asie, et au premier chef, en Chine que l'on trouve les principaux producteurs et exportateurs de produits de la mer, alors que l'UE, le Japon et l'Amérique du Nord sont les principaux importateurs.

La pêche s'est industrialisée avec les **navires-usines**. Mais, dans les pays en développement, elle demeure artisanale. L'industrialisation de la pêche pour répondre à une demande croissante a entraîné une surexploitation ou **surpêche** qui provoque un épuisement des stocks de poissons comme au large de Terre-Neuve, au Canada, où les bancs de morue ont disparu.

Thème 1 : Mers et Océans au cœur de la mondialisation

Cette dégradation des stocks de poissons conduit au développement de l'aquaculture. Celle-ci ne réduit pas pour autant la surpêche car, pour alimenter les élevages de saumons, leurs producteurs ont besoin de poissons des mers qu'ils transforment en farine.

B) Les ressources énergétiques et minérales

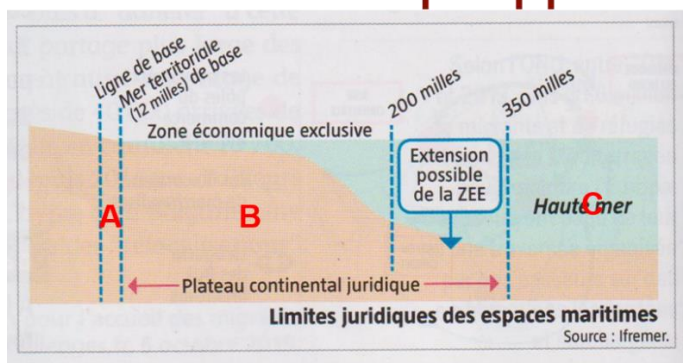
Seuls 10 % des fonds marins ont été explorés mais ils recèlent des ressources abondantes et variées :

- Des **ressources en hydrocarbures (pétrole et gaz)** dans les sols sous-marins (gisements off-shore) : 20 à 30 % des réserves mondiales et 30% de la production de pétrole aujourd'hui ;
- Des **ressources en énergie renouvelable** : énergie éolienne (force des vents marins) et celle des marées pour produire de l'électricité
- Des **ressources en minerais** : gisements sous-marins sous la forme de nodules polymétalliques (cobalt, silicium, terres rares...) qui représentent l'équivalent des ressources continentales en minerais mais difficultés des techniques d'extraction qui ne sont pas rentables pour l'instant.

C) Les rivalités et les tensions entre les États pour s'approprier et exploiter les ressources marines

La convention de Montego Bay en Jamaïque signée en 1982 par plus d'une centaine d'États a établi le droit international de la mer et à qui elle appartient.

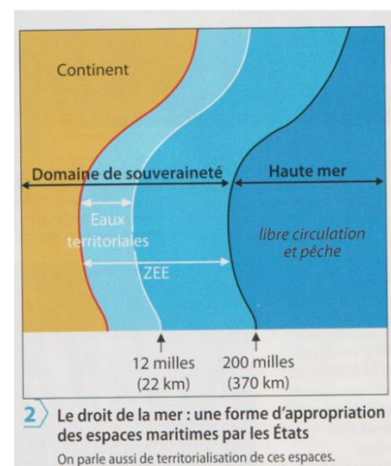
A qui appartient la mer ?



A : Application des lois de l'Etat côtier qui a le droit de contrôler les navires et possession des ressources naturelles des océans qui s'y trouvent...

B : ZEE, liberté de navigation pour tous les navires mais droits économiques de l'Etat riverain sur toutes les ressources naturelles des océans en matière d'exploration, d'exploitation et de gestion

C : haute mer, 60% des océans, liberté de navigation et de pêche, ressources sol sous marin patrimoine commun de l'humanité



2) Le droit de la mer : une forme d'appropriation des espaces maritimes par les États
On parle aussi de territorialisation de ces espaces.

Thème 1 : Mers et Océans au cœur de la mondialisation

Les tensions et les conflits entre États concernant la délimitation des ZEE (Zone Économique Exclusive) sont nombreux. Ainsi la Turquie en 2020 a revendiqué, par l'envoi d'un navire de recherche d'hydrocarbures sous escorte militaire, des droits d'exploration et d'exploitation de gisements gaziers qui font partie de la ZEE de la Grèce. De même, en Mer de Chine, la Chine transforme en île des récifs qu'elle occupe militairement pour obtenir l'intégration dans sa ZEE de gisements d'hydrocarbures, au détriment des autres États riverains.

III) Mers et océans : des espaces à protéger

A) La surveillance et l'amélioration des routes maritimes

L'augmentation continue du trafic maritime contraint **les États à coopérer pour réguler celui-ci** et éviter les accidents, tout particulièrement dans les « choke points ». Ainsi la France et la Grande-Bretagne ont-elles mis en place un système de balises dans le détroit du Pas-de-Calais (400 navires par jour) pour séparer la circulation en un rail montant et en un rail descendant.

De même, des investissements importants ont été consentis **pour élargir les canaux de Suez et de Panama**, saturés par le trafic et devenus trop étroits face au gigantisme des nouveaux navires.

Enfin les grandes puissances coopèrent pour sécuriser les grandes artères maritimes menacées par la piraterie dans certaines zones : opération Atalante au large de la Somalie, par exemple.

B) Des espaces fragilisés

Les mers et océans sont victimes de la **surexploitation de leurs ressources** par les humains : la *surpêche* menace des espèces de poissons, de tortues, de requins, et leurs prédateurs comme les oiseaux, qui ne réussissent plus à se nourrir. Le pillage du sable pour fabriquer du béton ou de l'engrais remue les fonds marins et bouleverse les espèces qui y vivent et les coraux. Pour éviter l'épuisement des stocks de poissons, la communauté internationale tente d'imposer des **moratoires** : l'arrêt de la pêche de certaines espèces menacées de poissons durant une période donnée.

Les activités humaines entraînent aussi la pollution des mers et océans. Les **marées noires** causent la mort de la faune marine et des oiseaux, et leur nettoyage est très coûteux et jamais complet. **Les déchets plastiques** qui se répandent dans les océans se concentrent quant à eux en bancs appelés aussi **vortex**. C'est pour cette raison que l'ONU a déclaré en 2019 : « La santé des océans est en danger » afin d'appeler les États à prendre des mesures à l'échelle internationale.